

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE... (2)

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M. 52

BUDGET SUPPLEMENTAIRE/ DECISION MODIFICATIVE (3)
voté par nature

BUDGET : (4)

ANNEE

- (1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).
- (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
- (3) Rayer la mention inutile.
- (4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget par section
 - A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
 - A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
 - A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
 - A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
- B1 - Balance générale - Dépenses
- B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
 - A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
 - A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
 - A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
 - A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
 - A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- A2 - Equipements non départementaux
- A3 - Dépenses financières
 - A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
 - A4.2 - Recettes RMI / RSA
 - A4.3 - Recettes financières
- A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
 - A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
 - B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 - B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

- A1 - Vue d'ensemble
 - A1/01 - Opérations non ventilées
 - A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)
 - A1/1 - Fonction 1
 - A1/2 - Fonction 2
 - A1/3 - Fonction 3
 - A1/4 - Fonction 4
 - A1/5 - Fonction 5
 - A1/6 - Fonction 6
 - A1/7 - Fonction 7
 - A1/8 - Fonction 8
 - A1/9 - Fonction 9

B - Eléments du bilan

- B1.1 - Etat de la dette - Récapitulation par prêteurs
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par type de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)
- B1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement
- B1.6 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie
- B1.7 - Etat de la dette - Etat des instruments de couverture du risque financier
- B1.8 - Etat de la dette - Tableau récapitulatif des lignes composant le notionnel de référence
- B2 - Méthodes utilisées

- B3 - Etat des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

C - Engagements hors bilan

- C1.1 - Etat des emprunts garantis
- C1.2 - Calcul du ratio L. 3231-4 du CGCT
- C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- C3 - Etat des contrats de crédit-bail
- C4 - Etat des contrats de PPP
- C5 - Etat des autres engagements donnés
- C6 - Etat des engagements reçus
- C7 - Situation des autorisations de programme
- C8 - Situation des autorisations d'engagement
- C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

- D1.1 - Etat du personnel
- D1.2 - Etat du personnel non titulaire
- D1.3 - Liste des grades ou emplois à inscrire
- D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier
- D3.1 - Liste des organismes de regroupement
- D3.2 - Liste des établissements publics créés
- D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

E - Arrêté et signatures

- E1 - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

	Informations financières - ratios -	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	
2	Produit des impositions directes/population	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	
4	Dépenses d'équipement brut/population	
5	Encours de dette/population (3)	
6	DGF/population	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (5)	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement (4)	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	

- (3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.
- (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.
- (5) Cf 6° de l'article R. 3313-2 du CGCT.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (3)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(3) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	
Fonctionnement	A3 + B3	

- (1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./art (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
010	Revenu minimum d'insertion	
	[...]	
018	Revenu de solidarité active	
	[...]	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement (2)	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
	[...]	
	[...]Programme d'équipement n°	
20	Immobilisations incorporelles (2)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (2)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (2)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (2)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières (2)	
	[...]	
	[...]Opération pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (3)	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
015	Revenu minimum d'insertion	
	[...]	
016	Allocation personnalisée d'autonomie	
	[...]	
017	Revenu de solidarité active	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante (3)	
	[...]	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	

Chap./art (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
67	Charges exceptionnelles (3)	
	[...]	

- (1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(2) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./art (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	Revenu minimum d'insertion	
	[...]	
018	Revenu de solidarité active	
	[...]	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement (2)	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles (2)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (2)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (2)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (2)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières (2)	
	[...]	
	[...]Opération pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	Produits services, domaine et ventes diverses	
	[...]	
73	Impôts et taxes	
	[...]	
731	Impositions directes	
	[...]	
74	Dotations, subventions et participations (3)	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante (3)	
	[...]	
013	Atténuations de charges (3)	
	[...]	
015	Revenu minimum d'insertion	
	[...]	
016	Allocation personnalisée d'autonomie	
	[...]	
017	Revenu de solidarité active	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	

Chap./art (1)	Libellé	Titres restant à émettre
77	Produits exceptionnels (3)	
	[...]	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)			

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)			

TOTAL DU BUDGET (4)		
----------------------------	--	--

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget						
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget						
Total budget (hors RAR N-1 et reports)						

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)					
204	Subventions d'équipement versées (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (8)					
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)					
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement (8)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (8)					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45..1	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	Opérations ordre transfert entre sections (7)					
041	Opérations patrimoniales (7)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL						
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en II-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)					
204	Subventions d'équipement versées (11)					
21	Immobilisations corporelles (11)					
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)					
23	Immobilisations en cours (11)					
Total des recettes d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions invest. non transf. (11)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (7)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (11)					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	Virement de la section de fonctionnement (9)					
040	Opérations ordre transfert entre sections (9)					
041	Opérations patrimoniales (9)					
Total des recettes d'ordre d'investissement						
TOTAL						
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	
--	--

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (9) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
011	Charges à caractère général (5)					
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (5)					
68	Dotations aux provisions (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement						
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opérations ordre transfert entre sections (4)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL						
						+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
						=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
013	Atténuations de charges (6)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes diverses					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et Participations (6)					
75	Autres produits de gestion courante (6)					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (6)					
78	Reprises sur provisions (6)					
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	Opérations ordre transfert entre sections (4)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL						
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	--	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(5)		
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6)		
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (3) (7)			
28	Amortissement des Immobilisations (reprises)			
3...	Stocks et en-cours			
198	Neutralisation des amortissements			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement –Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)			
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement –Total				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Hors chapitres programmes.
- (4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement (6)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(4)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées (6)			
21	Immobilisations corporelles Immobilisations (6)			
22	reçues en affectation	(5)		
23	Immobilisations en cours(6)			
010	Revenu minimum d'insertion (6)			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (6)			
3...	<i>Stocks et en-cours</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
45	Opérations pour compte de tiers (3)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement –Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
70	Produits services, domaine et ventes div			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes (sauf 731)			
731	Impositions directes			
74	Dotations, subventions et participations (7)			
75	Autres produits d'activités (7)			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (7)			
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement –Total				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL IV = I+II+III
TOTAL							
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)							
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1) - Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5) - 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2) - 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)							
Dépenses financières (détail en III-A3)							
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérat° ordre transfert entre sections (détail en III-A6)							
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)							

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	
---	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	
---	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
TOTAL					
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)					
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)					
040 Opérat° ordre transfert entre sections (détail en III-A6)					
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement					

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	
---	--

Affectation au compte 1068 (5)	
---------------------------------------	--

Total des recettes d'investissement cumulées	
---	--

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL							
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
	[...]						
21	Immobilisations corporelles						
	[...]						
22	Immobilisations reçues en affectation						
	[...]						
23	Immobilisations en cours						
	[...]						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion						
	[...]						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active						
	[...]						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL							
	[...]						

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX [...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :
LIBELLE :
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
	[...]				
21	Immobilisations corporelles				
	[...]				
22	Immobilisations reçues en affectation				
	[...]				
23	Immobilisations en cours				
	[...]				

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap./ art. (1)	Libellé	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		c		d
13	Subventions d'investissement (sauf 138)			
	[...]			
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
	[...]			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
	[...]			
21	Immobilisations corporelles			
	[...]			
22	Immobilisations reçues en affectation			
	[...]			
23	Immobilisations en cours			
	[...]			

Solde = (c + d) - (a + b) (3)	
--------------------------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX [...]	A 1.5

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :
LIBELLE :
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
	[...]				
21	Immobilisations corporelles				
	[...]				
22	Immobilisations reçues en affectation				
	[...]				
23	Immobilisations en cours				
	[...]				

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap./ art. (1)	Libellé	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (4)		c		d
13	Subventions d'investissement (sauf 138)			
	[...]			
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
	[...]			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
	[...]			
21	Immobilisations corporelles			
	[...]			
22	Immobilisations reçues en affectation			
	[...]			
23	Immobilisations en cours			
	[...]			

Solde = (c + d) - (a + b) (3)	
--------------------------------------	--

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) La colonne du RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Indiquer le signe algébrique.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
	[...]				
13	Subventions d'investissement				
	[...]				
16	Emprunts et dettes assimilées				
	[...]				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
	[...]				
26	Participations et créances rattachées				
	[...]				
27	Autres immobilisations financières				
	[...]				
020	Dépenses imprévues				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
	[...]				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)				
	[...]				
20	Immobilisations incorporelles (4)				
	[...]				
204	Subventions d'équipement versées (4)				
	[...]				
21	Immobilisations corporelles (4)				
	[...]				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
	[...]				
23	Immobilisations en cours (4)				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
	[...]				
138	Autres subvention invest. non transf.				
	[...]				
16	Emprunts et dettes assimilées				
	[...]				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
	[...]				
26	Participations et créances rattachées				
	[...]				
27	Autres immobilisations financières				
	[...]				
024	Produits des cessions d'immobilisations				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (2)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2) (3)			
	[...]			
	TOTAL RECETTES (2) (3)			
	[...]			

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)			
	[...]			
	[...]			
040	RECETTES (2)			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.*

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)			
	[...] [...]			
041	RECETTES (2)			
	[...] [...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A8.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D					I
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C					II
16 Emprunts et dettes assimilées (A)					
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
1671	Avances consolidées du Trésor				
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor				
1678	Autres emprunts et dettes				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	Autres immobilisations financières				
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)				
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)				
273	Comptes de placement (long terme)				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
276	Autres créances immobilisées				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections = C + D					
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)					
10...	Dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. d'invest. transférées au compte de résultat				
...	...				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
	Travaux en régie (E)				
2...					
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
481...					
	Stocks et en-cours (G)				
3...					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A8.2

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d					III
Ressources propres externes (a)					
10...	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
27...	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c) (1)					
28	Amortissement des immobilisations				
...	...				
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
...	...				
021	Virement de la section de fonctionnement (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes				

	Montant
Dépenses financières	IV
Recettes financières	V
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5)
Résultat hors charges transférées	V - (II + D001)

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL IV = I+II+III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)								
011	Charges à caractère général (5)							
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (5)							
68	Dotations aux provisions (5)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	Opérations ordre transfert entre sections							

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	
--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	
--	--

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	Total IV = I + II + III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)						
70	Produits services, domaine et ventes diverses					
73	Impôts et taxes(sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (5)					
75	Autres produits de gestion courante (5)					
013	Atténuations de charges (5)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (5)					
78	Reprises sur provisions (5)					
042	Opérations ordre transfert entre sections					

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	
--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	
--	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)				
	[...]				
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)				
	[...]				
014	Atténuations de produits				
	[...]				
015	Revenu minimum d'insertion				
	[...]				
016	Allocation personnalisée d'autonomie				
	[...]				
017	Revenu de solidarité active				
	[...]				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)				
	[...]				
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus				
	[...]				
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+ 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)				
	[...]				
67	Charges exceptionnelles (C) (5)				
	[...]				
68	Dotations aux provisions (D) (5)				
	[...]				
022	Dépenses imprévues (E)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E					

023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations ordre transfert entre sections (4)				
	[...]				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)				
---	--	--	--	--

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE
--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
--

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Produits services, domaine et ventes diverses				
	[...]				
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)				
	[...]				
731	Impositions directes				
	[...]				
74	Dotations, subventions et participations (4)				
	[...]				
75	Autres produits de gestion courante (4)				
	[...]				
013	Atténuations de charges (4)				
	[...]				
015	Revenu minimum d'insertion				
	[...]				
016	Allocation personnalisée d'autonomie				
	[...]				
017	Revenu de solidarité active				
	[...]				
TOTAL GESTION DES SERVICES					
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits
« surfiscalisés » (compte 7321) (5)**

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)				
	[...]				
77	Produits exceptionnels (C) (5)				
	[...]				
78	Reprises sur provisions (D) (5)				
	[...]				
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D					

042	Opérations ordre transfert entre sections (4)				
	[...]				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					
---	--	--	--	--	--

R 002 RESULTAT REPORTE	
-------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01	0	1	2	3	4
---------	----	---	---	---	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES						
Opérations financières						
Equipements départx						
Equip. non départx (c/204)						
Total dépenses de l'exercice						
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice						
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice						
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement						

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice						
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement						

IV – ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE							A1
Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses réelles investissement							
	[...]						
RECETTES							
Total recettes réelles investissement							
	[...]						
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses réelles fonctionnement							
	[...]						
RECETTES							
Total recettes réelles fonctionnement							
	[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES REELLES	
	[...]	
	RECETTES REELLES	
	[...]	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES REELLES	
	[...]	
	RECETTES REELLES	
	[...]	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

FONCTION 0 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202	21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
	DEPENSES REELLES						
	Equipements départementaux						
	[...]						
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES						
	[...]						

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20		21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201	202			41	48	
	DEPENSES REELLES							
	[...]							
	RECETTES REELLES							
	[...]							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	[...]					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	[...]					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES				
	[...]				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 –

INVESTISSEMENT

3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]			
[...]			

FONCTIONNEMENT

3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]			
[...]			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1		
			11	12	13
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1		
			11	12	13
	DEPENSES REELLES				
	[...]				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 –**INVESTISSEMENT**

1		2	3	TOTAL DE LA FONCTION
14	15			
	[...]			
	[...]			

FONCTIONNEMENT

1		2	3	TOTAL DE LA FONCTION
14	15			
	[...]			
	[...]			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	[...]					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	[...]					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3
DEPENSES REELLES					
Equipements départementaux					
	[...]				
Equipements non départementaux (c/204)					
RECETTES REELLES					
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3
DEPENSES REELLES					
	[...]				
RECETTES REELLES					
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – (hors RMI, APA et RSA)**INVESTISSEMENT**

8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]	
[...]	

FONCTIONNEMENT

8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]	
[...]	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	[...]				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 -

INVESTISSEMENT

5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	[...]		
	[...]		

FONCTIONNEMENT

5	6	7		8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
		71	72		
	[...]				
	[...]				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – (hors RAR)

FONCTIONNEMENT						
Art. (1)	Libellé	0	1	2	3	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	[...]					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1	2	3	4
DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
RECETTES REELLES					
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1	2	3	4
DEPENSES REELLES					
	[...]				
RECETTES REELLES					
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 –

INVESTISSEMENT

5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	[...]		
	[...]		

FONCTIONNEMENT

5	6	7	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	[...]			
	[...]			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	[...]					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
	DEPENSES REELLES					
	[...]					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 -

INVESTISSEMENT

3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]			
[...]			

FONCTIONNEMENT

3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
[...]			
[...]			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3	
					31	38
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	[...]					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3	
					31	38
	DEPENSES REELLES					
	[...]					
	RECETTES REELLES					
	[...]					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 –

INVESTISSEMENT

4	TOTAL DE LA FONCTION
[...]	
[...]	

FONCTIONNEMENT

4	TOTAL DE LA FONCTION
[...]	
[...]	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES				
	[...]				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 –

INVESTISSEMENT

2			8	TOTAL DE LA FONCTION
23	24	25		
[...]				
[...]				

FONCTIONNEMENT

2			8	TOTAL DE LA FONCTION
23	24	25		
[...]				
[...]				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	28
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	[...]				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0	1	2	
				21	28
	DEPENSES REELLES				
	[...]				
	RECETTES REELLES				
	[...]				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 –

INVESTISSEMENT

3	4	5	TOTAL DE LA FONCTION
	[...]		
	[...]		

FONCTIONNEMENT

3	4	5	TOTAL DE LA FONCTION
	[...]		
	[...]		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR PRETEURS	B1.1

**REPARTITION PAR PRETEURS
(1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé (3)</u>					
[...]					
<u>Auprès des organismes de droit public (3)</u>					
[...]					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (3) (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
[...]					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites. Ni le refinancement de dette (compte 166), ni les dépôts et cautionnement n'apparaissent dans ce tableau.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)	N° et intitulé du contrat de l'emprunt ou de la dette		Organisme prêteur ou chef de file	Dettes en capital à l'origine	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en mois)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (7)	En capital	
TOTAL GENERAL																	
163 Emprunts obligataires (Total)																	
		[..] -															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros																	
		[..] -															
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																	
		[..] -															
16441 Opérations afférentes à l'emprunt																	
		[..] -															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
		[..] -															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
		[..] -															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts																	
		[..] -															
1682 Bons à moyen terme négociables																	
		[..] -															
1687 Autres dettes																	
		[..] -															

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR TYPE DE TAUX	B1.3

REPARTITION PAR TYPE DE TAUX (hors 16449 et 166)

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Dettes en capital à l'origine	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% du capital total restant dû au 31/12/N
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat (total)							
[...]							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (total)							
[...]							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (total) (2)							
[...]							
TOTAL							
Emprunts avec options (total) (3)							
[...]							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement.

(4) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structure		(1) indices zone euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE AVEC REFINANCEMENT	B1.5

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS AVEC REFINANCEMENT (1)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)	N° et intitulé du contrat de l'emprunt ou de la dette		Organisme prêteur ou chef de file	Dettes en capital à l'origine	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en mois)	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital	
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette																	
		[...]															
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette																	
		[...]															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - CREDITS DE TRESORERIE	B1.6

CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du président du conseil général de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil général (article L. 3211-2 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE - INSTRUMENTS DE COUVERTURE	B1.7

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

Nature du contrat de couverture	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat (en mois)	Nombre d'emprunts couverts	Montant de la dette couverte (1)	Montant maximum autorisé pour l'année N	Charges financières constatées à la conclusion du contrat			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
							Encours + emprunts de l'exercice	Prime d'assurance	Commissions diverses	Charges (2)	Produits (3)
[..]											
TOTAL											

(1) Dette de référence.

(2) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 (hors prévision de l'exercice).

(3) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768 (hors prévision de l'exercice).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE - NOTIONNEL DE REFERENCE	B1.8

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIGNES COMPOSANT LE NOTIONNEL DE REFERENCE

N° du contrat d'emprunt	N° du contrat de couverture	Montant initial	Durée (en mois)	Type de taux (1)	Taux	Indice de référence	Profil (2)	Date de la 1 ^{ère} éch.	Capital restant dû couvert	Annuité (3)			Observations
										Capital	Intérêts	Total	
[...]													
TOTAL													

(1) Type de taux : F (fixe) ; V (variable) ; R (révisable).

(2) Profil d'amortissement : indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(3) L'annuité, dans le cas d'échéances infra-annuelles, est la somme des montants dus.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLE DELIBERANTE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €	
	Catégories de biens amortis	
	Durée (en années)	
	[...]	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
[...]						
Provisions pour pertes de change						
[...]						
Provisions pour garanties d'emprunts						
[...]						
Autres provisions pour risques						
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
[...]						
- des stocks						
[...]						
- des comptes de tiers						
[...]						
- des comptes financiers						
[...]						
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		[...] Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1	Dépenses nouvelles votées	Total (3)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1	Recettes nouvelles votées	Total (3)
45...+ n° d'opération					45...+ n° d'opération Financement par le tiers et d'autres tiers				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					040 Financement par le service				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts (total)					
[...]					
- non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D					I
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C					II
16 Emprunts et dettes assimilées (A)					
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
1671	Avances consolidées du Trésor				
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor				
1678	Autres emprunts et dettes				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	Autres immobilisations financières				
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)				
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)				
273	Comptes de placement (long terme)				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
276	Autres créances immobilisées				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections = C + D					
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)					
10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>				
139	<i>Subv. d'invest. transférées au compte de résultat</i>				
...	...				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
2...					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
481...					
Stocks et en-cours (G)					
3...					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B7.2

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d					III
Ressources propres externes (a)					
10...	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
27...	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c) (1)					
28	Amortissement des immobilisations				
...	...				
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
...	...				
021	Virement de la section de fonctionnement (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes				

	Montant
Dépenses financières	IV
Recettes financières	V
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5)
Résultat hors charges transférées	V- (II + D001)

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le département.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

EMPRUNTS GARANTIS

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Part garantie (en %)	Capital restant dû de l'emprunt initial au 01/01/N	Durée résiduelle (en mois)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			Intérêts (8)	capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
					[...]													
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
					[...]													
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
					[...]													
Totaux pour les autres emprunts																		
					[...]													

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	C1.2

ELEMENTS DU CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES	C2

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 3312-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
	[...]				
FONCTIONNEMENT (total)					
	[...]				

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	C3

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers											
[...]											
Crédits-bails immobiliers											
[...]											
Total											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C4

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	C5

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péri- odicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités							
	[...]						
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
	[...]						
Au profit d'organismes privés							
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	C6

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]						
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL							
[...]							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL							
[...]							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C9

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
Total				
[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2):				
				Reste à employer au 01/01/N
Recettes				
Article	Libellé article	Montant		
	[...]			
				Total
Dépenses				
Article	Libellé article	Montant		
	[...]			
				Total
				Reste à employer au 31/12/N (3)

- (1) Par exemple, TCAUE, TDENS, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.
- (2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
- (3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N				D1.1
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS FONCTIONNELS ET COLLABORATEURS DE CABINET (1)				
Directeur général des services				
Directeur général adjoint des services				
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)				
[...]				
FILIERE TECHNIQUE (3)				
[...]				
FILIERE SOCIALE (4)				
[...]				
FILIERE MEDICO-SOCIALE (5)				
[...]				
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (6)				
[...]				
FILIERE SPORTIVE (7)				
[...]				
FILIERE CULTURELLE (8)				
[...]				
FILIERE ANIMATION (9)				
[...]				
EMPLOIS NON CITES (10)				
[...]				
TOTAL GENERAL (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6) + (7) + (8) + (9) + (10)				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N DETAIL DES AGENTS NON TITULAIRES	D1.2

DETAIL DES AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT (3)
			Indice brut	Euros annuels bruts	
[...]					
TOTAL GENERAL					

(4) **CATEGORIES** : A, B et C.

(5) **SECTEUR**

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).
 FIN : Financier.
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural).
 COM : Communication.
 S : Social (dont aide sociale).
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel (dont enseignement).
 ANIM : Animation.
 RS : Restauration scolaire.
 ENT : Entretien.
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984).

(6) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*
 3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*
 3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de moins de 2000 habitants.*
 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C.*
 47 : article 47.
 110 : article 110.
 A : autres (préciser).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE	D1.3

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
		Autres (préciser)		Agent d'animation qualifié	C
Secteur administratif :				Agent d'animation	C
Administrateur	A	Secteur social :			
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal,	B	Conservateur du patrimoine (dont	A
Attaché	A	dont:		conservateur en chef)	
Rédacteur en chef	B	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont	A
Rédacteur principal	B	* conseiller en ESF		conservateur en chef)	
Rédacteur	B	* éducateur spécialisé		Attaché de conservation	A
Adjoint adm. principal de 1 ^{ère} classe	C	Assistant socio-éducatif, dont :	B	Bibliothécaire	A
Adjoint adm. principal de 2 ^{ème} classe	C	* assistant de service social		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint administratif	C	* conseiller en ESF		Professeur d'enseignant artist.hors	A
Agent administratif qualifié	C	* éducateur spécialisé		classe	
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Prof. d'enseignant. art. de classe	A
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants principal	B	normale	
		Educateur de jeunes enfants	B	Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant qualifié de conserv. de 1 ^{ère}	B
Ingénieur en chef de 1 ^{ère} catégorie	A	Agent social qualifié de 1 ^{ère} classe	C	classe	
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2 ^{ème} classe	C	Assistant qualifié de conserv. de 2 ^{ème}	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	classe	
Technicien en chef	B	Autres (préciser)		Assistant de conserv. hors classe	B
Technicien principal	B	Secteur sportif :		Assistant de conserv. de 1 ^{ère} classe	B
Technicien	B	Cons. des activités phys. & sport. ppal	A	Assistant de conserv. de 2 ^{ème} classe	B
Agent de maîtrise principal	C	Conseiller des activités phys. & sport.	A	Assistant spécialisé d'enseignant. artist.	B
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys. et sport. hors	B	Assitant d'enseignement artistique	B
Agent de maîtrise	C	cl.		Agent qualifié du patrimoine hors	C
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys. et sport. 1 ^{ère}	B	classe	
Agent technique principal et qualifié	C	classe		Agent qualifié du patr. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cl.	C
Agent technique	C	Educ. des activités phys. et sport. 2 ^{ème}	B	Agent du patrimoine de 1 ^{ère} classe	C
Gardien d'immeuble en chef	C	classe		Agent du patrimoine de 2 ^{ème} classe	C
Gardien d'immeuble principal et	C	Opér. des activités phys. et sport. ppal	C	Autres (préciser)	
qualifié		Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble	C	qualif.			
Chef de garage principal	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Chef de garage	C	Aide-opérateur	C		
Conducteur spéc. de 1 ^{er} et 2 ^{ème}	C	Autres (préciser)			
niveau		Secteur animation :			
Conducteur	C	Animateur –chef	B		
Agent de salubrité en chef	C	Animateur principal	B		
Agent de salubrité principal et qualifié	C	Animateur	B		

LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :		Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins	C
Psychologue de classe normale	A	Autres (préciser)	
Sage-femme hors classe	A		
Sage-femme de 1 ^{ère} classe	A	Secteur médico-technique :	
Sage-femme de 2 ^{ème} classe	A	Biologiste, vétér. Et pharm. de cl. except	A
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cl.	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe supérieure	B	Aide médico-technique qualifié	C
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur hors classe	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe supérieure	B		
Rééducateur de classe normale	B		

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)	D2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
[...] -				
Détention d'une part du capital				
[...] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[...] -				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
[...] -				
Autres				
[...] -				

- (1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	D3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	D3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Exemples de catégories : régies intéressées.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° de SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
[...]				

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E1

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).